



LABELS, CERTIFICATION ET MARQUES

Validez le niveau 1 de la certification environnementale

(formation collective)



Les + AVANTAGES

- **Validez le niveau 1** de la certification environnementale pour votre exploitation.
- **Découvrez les exigences** des différents niveaux et évaluez votre exploitation.
- **Obtenez des conseils et des points d'amélioration** pour certifier votre exploitation.
- **Réduisez le risque de contrôle PAC** sur votre exploitation grâce à la validation du niveau 1.

Vous souhaitez acquérir la certification environnementale de niveau 1 et découvrir ou accéder aux autres niveaux (niveau 2, niveau 2+ et niveau HVE).

Cette formation se compose d'une présentation générale à distance (2h) qui sera complétée par une journée en présentiel. Après la formation, en option et individuellement, nous pourrions valider la grille de contrôle du niveau 1. Une fois que toutes les exigences sont atteintes, nous vous donnons l'attestation de niveau 1.



Thibaut : "Je souhaitais découvrir et évaluer mon exploitation sur les différents niveaux. La validation du niveau 1 me permet de réduire le risque de contrôle sur mon exploitation."

Certification environnementale

Obtenez le niveau 1



AU PRÉALABLE



Vous devez disposer d'un logiciel de suivi parcellaire à jour nous permettant de vérifier facilement les exigences demandées dans les différents niveaux.

DÉCOUVREZ LA CERTIFICATION



Nous vous présenterons les différents niveaux de certification, les enjeux et les modalités de certification liés à chacun de ces niveaux.

AUTODIAGNOSTIC NIVEAU 1



Dès le début de la formation, nous étudierons et validerons les exigences demandées dans ce niveau en faisant des parallèles avec la réglementation PAC.

AUTODIAGNOSTIC NIVEAU 2



En parcourant les exigences du niveau 2, nous identifierons les points à mettre en place et leur faisabilité pour votre exploitation.

APPROCHE DU NIVEAU 3



Nous vous présenterons et détaillerons les indicateurs permettant de valider le niveau HVE sur votre exploitation.

VALIDATION NIVEAU 1



Lors d'un entretien téléphonique, le conseiller parcourera avec vous la grille de niveau 1 et validera tous les points et les documents réglementaires (en option).

Les €
TARIFS
(hors taxes)

À partir de 49€ (avec VIVEA)

- Formation d'une journée,
- En option, validation du niveau 1 par un entretien téléphonique d'une heure (104€).

Les PRESTATIONS liées

- Se positionner par rapport à la HVE
- S'engager dans la certification niveau 2+
- MesParcelles
- Pack Sérénité Cultures
- Adhésion aux groupes de développement

Votre interlocutrice

Maud EVRARD
Conseillère MesParcelles / HVE
02 37 24 46 52
m.evrard@eure-et-loir.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir
10 rue Dieudonné Costes - CS 10399
28008 CHARTRES CEDEX
Tél : 02.37.24.45.45
Mail : accueil@eure-et-loir.chambagri.fr

